

19/12/2013

## La CES demande une action urgente pour s'attaquer à l'écart salarial hommes-femmes

**La discrimination sur base du genre existe encore dans l'UE malgré les lois interdisant une telle inégalité. Pour la Confédération européenne des syndicats (CES), la Commission européenne doit accroître ses efforts pour garantir l'égalité salariale entre hommes et femmes.**

Selon un récent rapport de la Commission européenne, l'écart salarial entre hommes et femmes persiste au sein de l'Union européenne. La CES exprime sa déception face au manque d'ambition de la Commission et à sa réticence à prendre des mesures concrètes pour combattre l'écart salarial hommes-femmes. Les résultats du rapport sont alarmants. Ces dernières années, malgré une très légère tendance à la baisse, l'écart salarial hommes-femmes subsiste à des degrés divers dans l'ensemble des 28 États membres. A titre d'exemple, les femmes travaillent en moyenne 59 jours par an sans être rémunérées.

Malgré les lois sur l'égalité des chances et les efforts pour réduire l'écart salarial, la Commission n'a pas réussi à garantir la pleine application et l'exécution de la directive actuelle. La CES exige une action urgente en faveur de l'équité salariale et de davantage de transparence dans les rémunérations.

Claudia Menne, Secrétaire confédérale de la CES, a déclaré : « *La Commission européenne a laissé passer l'occasion de reconnaître le rôle essentiel des syndicats pour que cette problématique reste inscrite à l'agenda politique, pour sensibiliser l'opinion et pour s'attaquer aux discriminations. Si la Commission cherche sérieusement à réduire les inégalités et l'écart salarial hommes-femmes, elle doit promouvoir la négociation collective.* »